

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN AGRICULTURE

MADRPM/DERD

● N° 66 ● Mars 2000 ●

PNTTA

Le développement de l'élevage caprin au Maroc

Expériences de l'ANOC dans la province de Chefchaouen

Introduction

Au Maroc, l'élevage représente une grande part du PIB agricole, qui se situe entre 25 et 30 %. Cette activité, qui joue encore un rôle socio-économique important, concerne 70 % de la population rurale. 18 % des agriculteurs tirent leur revenu exclusivement de l'élevage. L'élevage de petits ruminants pèse quelque 21 millions de têtes, dont 5 millions de caprins, est pratiqué par environ un million d'exploitations agricoles. De grands territoires pastoraux et sylvo-pastoraux contribuent à l'alimentation de ce cheptel, et en particulier les zones de montagne.

Dans les zones de montagnes, l'élevage de chèvres et de moutons sont prédominants, et jouent un rôle socio-économique important. Les caprins font preuve d'une grande plasticité et sont présents dans les parties les plus pauvres, où les ovins ne peuvent survivre. Ce cheptel caprin, qui exploite les zones de montagne, est destiné à la production de viande.

Il faut faire confiance aux races caprines locales, adaptées aux conditions difficiles. Il est même possible d'améliorer leurs performances à partir d'une sélection faite au sein même des troupeaux. L'expérience de l'ANOC, dans le domaine du développement de l'élevage caprin dans les régions de montagne, particulièrement celle de Chefchaouen, est très encourageante. Il s'agit d'une action de développement, élaborée spécialement pour cette région enclavée, qui a permis à l'Association d'accumuler une expérience riche au niveau technique, pédagogique et organisationnel.

Dans ce texte, nous présentons les caractéristiques de la zone du projet, le projet d'action, les résultats obtenus et les contraintes à surmonter.

Caractéristiques de la zone

Milieu et population

La zone, qu'a choisi l'ANOC pour sa première action dans le domaine de l'élevage caprin, se trouve dans la province de Chefchaouen. Cette dernière avec Al-Hoceima constituent la partie la plus isolée et la plus difficile d'accès de la façade méditerranéenne du Maroc. Ces régions de montagnes et de collines pâtissent de cet enclavement. D'autres contraintes pèsent sur cet espace. C'est un milieu écologiquement fragile, avec des sols très sensibles à l'érosion du fait de leur nature géologique (nappes marneuses ou schisteuses) et de la pente forte des versants. À cela s'ajoute un climat de type méditerranéen: très pluvieux en hiver et sec en été.

La province de Chefchaouen est fort peuplée pour ses potentialités. La densité de population est l'une des plus élevée au Maroc avec une moyenne 90 hab/Km², rendue possible par la diversité des ressources plus que par leur abondance. Les exploitations sont familiales et de petite taille (0 à 3 ha).

Activités agricoles

Cette zone est caractérisée par une agriculture de subsistance, dominée par la céréaliculture illustrant l'orientation vivrière. En effet, la production agricole est essentiellement destinée à être consommée. Par contre, la plus grande partie de la production animale, particulièrement celle liée à l'élevage caprin, est commercialisée. Elle représente la grande part du revenu monétaire.

Cette prédominance de la chèvre (160.000 têtes) dans cette zone est favorisée par la végétation forestière naturelle et par la petite taille des exploitations. Le système d'élevage est de type extensif et la taille du troupeau dépasse rarement une quarantaine de têtes. Une grande partie des populations caprines exploitées est du type métis, résultat des croisements avec des races espagnoles.

Situations écologique et socio-économique

L'agriculture et l'élevage étant d'une productivité faible et les autres secteurs économiques restant restreints, les populations tirent un maximum des ressources naturelles de ce milieu reconnu fragile. Et donc les paysans sans autres activités économiques et sans innovations agronomiques cherchent de plus en plus de terres, par ailleurs de mauvaise qualité, avec comme conséquence une dévalorisation du patrimoine: déforestation et défrichement, dégradation des parcours et érosion. Il s'agit d'une rupture de l'équilibre: ressources/besoins. Par exemple, la pression de la population sur la forêt continue depuis des dizaines d'années d'une façon tout à fait préoccupante. De 1967 à 1987, des photos aériennes, prises à vingt ans d'intervalle, ont montré que 42 % des forêts avaient disparu devant la poussée du défrichement afin de gagner de nouvelles terres de culture.

Face à ces problèmes, les paysans cherchent encore d'autres solutions:

- La double émigration vers les villes (l'exode rurale) et vers l'étranger (l'Europe voisine, juste en face: qq. dizaines de Km).
- La contrebande avec les "présidios" (Ceuta et Melilla), séquelle d'une colonisation séculaire.
- La culture du Kif dont l'extension ne cesse de gagner du terrain.

Pour une grande partie des agriculteurs de la région, où la forêt et le matorral sont encore

SOMMAIRE

n° 66

Elevage Caprin

- Le développement de l'élevage caprin au Maroc p. 1
- L'Alpine: fort potentiel de développement..... p.2
- Centre technique d'élevage caprin de Bellota.. p.3
- Ajbane Chefchaouen: unité de production de fromage de chèvre..... p.4

présents, l'élevage caprin constitue encore une activité économique importante. Le cheptel caprin représente dans la province de Chefchaouen 80 % des petits ruminants. L'objectif principal de ce troupeau reste la production de viande malgré le désir d'améliorer le potentiel laitier du cheptel qui est manifeste chez les agriculteurs, vu le caractère rentable de ce produit. Cependant, l'encadrement technique, la vulgarisation des techniques d'élevage, la formation ou la sélection ne sont encore suffisants.

Quelques actions spécifiques qui ont été réalisées sont:

- L'installation, par la Direction de l'Elevage (avec l'appui de la FAO et du PAM), d'une station de sélection caprine (à Bellota) et d'une fromagerie,
- La réalisation de programmes prophylactiques par le Service de l'Elevage,
- La réalisation du projet ONG (ANOC-ADRAI). Ce dernier a d'ailleurs permis à l'ANOC d'acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de l'élevage caprin.

Projet de développement de l'élevage caprin

Historique

Depuis sa création, l'ANOC avait prévu d'agir dans le domaine de l'élevage caprin. Au début de la réflexion, deux zones d'action ont été fixées pour la réalisation de ce projet: Ouezzane (la partie concernée par le projet dépend actuellement de la Province de Chefchaouen) et Moulay Bouazza. Ce n'est que durant la campagne 1988-89 qu'un pré-projet de développement de l'élevage caprin



dans la province de Chefchaouen a été proposé au Conseil d'Administration de l'Association qui l'a accepté. Suite à cela, la prospection, l'analyse des besoins des éleveurs et les contacts avec les différents partenaires ont été lancés pour aboutir à l'élaboration du projet ANOC-ADRAI intitulé "projet de développement de l'élevage caprin dans la région de Chefchaouen".

Justification du projet et ses objectifs

Le problème central de la production agricole dans cette région réside dans la faiblesse des rendements des cultures et des productions animales.

Les méthodes traditionnelles d'élevage ne permettent pas d'exploiter pleinement le potentiel productif des animaux (type métis). Les quelques paramètres zootechniques repris ci-dessous illustrent bien la situation actuelle:

- Une mortalité importante.
- Un faible taux de reproduction (inférieur à 80 %).
- Une faible performance pondérale, 25 kg (mâles adultes) et 22 Kg (femelle adulte).
- Une faible production laitière.

Un tel constat n'est pas étonnant, si l'on sait que le secteur caprin a fait l'objet de peu d'actions de développement, malgré son rôle socio-économique incontesté. Compte tenu de cette situation et de la demande de quelques éleveurs, l'ANOC a réalisé dans le cadre du dit projet un programme riche et diversifié dont les actions sont d'ordre technique, pédagogique et organisationnel:

- L'encadrement technique d'une centaine d'éleveurs au niveau de la conduite des troupeaux (santé, alimentation, reproduction, sélection, aménagement des chèvreries, ...).
- La formation des éleveurs et des techniciens avec la collaboration d'une société coopérative belge de chèvres.
- L'organisation des éleveurs dans un cadre professionnel (ANOC).
- La valorisation des produits caprins.
- L'organisation des approvisionnements en intrants.
- La réalisation des études en relation avec les besoins et les problèmes rencontrés sur le terrain.

Partenaires

L'ANOC collabore avec plusieurs partenaires pour la réalisation de ce projet, cofinancé par le Ministère Belge de la Coopération au Développement (AGCD). L'Association bénéficie de l'assistance technique et financière de l'ADRAI et l'appui de la Direction d'Elevage (MADRPM) et de la DPA de Chefchaouen. D'autres partenaires scientifiques et professionnels de la Belgique appuient cette action: l'Unité d'Economie Rurale de l'Université de Louvain et la Société Coopérative de Chèvres d'Alken (Belgique).

Résultats de plusieurs années d'activités

Les réalisations et les résultats obtenus durant plusieurs années d'activités (1992-1998) sont très encourageants, si bien que l'ANOC a déjà étendu cette action à la Province de Tétouan. Ces résultats sont résumés ci-dessous:

Une relation fructueuse avec les éleveurs engagés: en effet, le premier résultat intéressant de ce projet est de réussir une communication sérieuse et fructueuse avec la plupart des éleveurs encadrés et par la suite une bonne collaboration en vrais partenaires.

Dans cette région du Maroc méditerranéen, on est en présence d'une population paysanne prudente et réticente. Ils se défendent à leur manière en utilisant souvent le silence (Il faut être subtil à ce niveau). Face à ces problèmes de gestion des ressources humaines, les projets ONG constituent une alternative intelligente. Ils répondent à cette situation par, entre autres, la nécessité de

Amélioration des races caprines

L'Alpine: fort potentiel de développement

Parmi les races caprines introduites au Maroc avec réussite est la chèvre Alpine. Originnaire du massif alpin en France cette race présente des caractéristiques particulières à même de favoriser son développement dans nos fermes.

Elevée dans quasiment toutes les régions de France et même dans d'autres pays d'Europe ou aux Etats Unis, la chèvre Alpine représente une race caprine à fort potentiel de production. Elle est appréciée pour ses qualités laitières et d'élevage mais surtout pour son adaptation à divers types de climat.

Cette caractéristique a milité en faveur de son élevage au Maroc, pays qui présente des conditions climatiques particulières. Introduite récemment chez les éleveurs caprins du nord, en croisement avec la chèvre locale, l'Alpine contribue efficacement à l'amélioration de la production laitière. Elle est élevée, aussi, en pure dans quelques exploitations spécialisées dans la valorisation du lait et la production des géniteurs sélectionnés.

CRITERES DE SELECTION

C'est une chèvre à poil ras dont la robe peut être très variée, allant du rouge foncé, la tête peut être cornue ou non. Pour assurer une meilleure fertilité, la sélection a mis l'accent sur les animaux cornus. La poitrine doit être profonde et le bassin large et peu incliné.

Les membres doivent être solides et les aplombs corrects. La mamelle est volumineuse, bien attachée en avant comme en arrière et qui se

rétracte bien après la traite, les trayons, distincts de la mamelle, sont dirigés vers l'avant et sensiblement parallèles ■.

PERFORMANCES

Poids des boucs	80 à 100 kg
Poids des chèvres	60 à 80 kg
Prolificité (%)	185
Production laitière	700 kg
Durée de reproduction	305 jours



LES BONNES ADRESSES

Centre Technique d'Elevage Caprin de Bellota (ANOC), Chefchaouen, Tél. (07) 67 02 81

Domaine Douiet, Fès, Tél. (05) 75 24 50/51

Ferme El Ayoubi, Tél. (02) 71 31 06, (01) 18 50 78

connaître le partenaire-cible et de réussir avec lui une relation de partenariat. Par cette voie et cette démarche, les projets de ce type constituent au moins des actions complémentaires à d'autres projets plus grands (bi- ou multilatéraux).

Une équipe technique dynamique (un animateur et deux techniciens caprins) a été constituée et formée; elle est déjà opérationnelle sur le terrain. Sa spécialisation dans l'élevage caprin est acquise.

Un encadrement technique de qualité: 80 éleveurs, motivés et possédant un cheptel caprin de 5.000 têtes bénéficient d'un encadrement de qualité. Les exploitations de ces éleveurs encadrés sont considérées comme références dans la région.

Santé

Un programme prophylactique est installé chez les bénéficiaires. Les résultats sont encourageants (diminution de la mortalité et du manque à gagner).

Alimentation

Des conseils sur la conduite alimentaire des troupeaux sont prodigués.

- Des essais de démonstrations sont installés chez les éleveurs et sont visités par des éleveurs adhérents et non adhérents à l'ANOC.
- L'organisation des achats groupés d'aliments (économie d'échelle) et d'autres intrants.

Sélection

les actions de tri, de réforme, d'identification des animaux et du choix des reproducteurs (chevrettes d'élevage...) ont permis la constitution des premiers noyaux de sélection chez 29 éleveurs.

Aménagement et construction des chèvreries

- Equipement de plusieurs chèvreries avec des mangeoires mobiles et fixes.
- Plus de dix modèles ont été conçus et réalisés chez des éleveurs adhérents à l'ANOC.

Une formation de qualité

L'action de formation a un double objectif, elle vise l'amélioration de la technicité des éleveurs et leur capacité d'animation, comme chefs d'exploitations de référence, auprès des éleveurs visitant leurs élevages. Il s'agit de la formation individualisée des bénéficiaires (dans leurs exploitations) et de la formation en groupe (sessions) et ce pratiquement dans tous les domaines dont a besoin l'élevage caprin: la santé animale, l'alimentation et la sélection etc.

Des sessions de formation spéciale et pratique ont été conçues et organisées à l'intention des fils d'éleveurs (15 bénéficiaires).

Un Centre Technique d'Elevage Caprin (Station de Bellota) pour la sélection caprine et la formation pratique des éleveurs est actuellement géré par l'ANOC, selon une convention signée entre le MADRPM et l'ANOC.

Des activités d'animation et de développement

Une centaine d'éleveurs caprins de Chefchaouen et de tétouan ont bénéficié de ce projet. Ce sont des éleveurs de référence (éleveurs pilotes-relais). Plus de 80 sont adhérents à l'ANOC (réseau) et sont répartis dans 10 communes rurales. Ces



derniers ont créé leur groupements ANOC "Groupement Caprin de Chefchaouen" et "Groupement Andalous de Tétouan" qui commencent à apporter des fruits, d'ailleurs les éleveurs de la région (non adhérents) s'intéressent de plus en plus aux activités de l'ANOC.

Les groupements et leurs membres participent également aux manifestations agricoles (foires agricoles et caprines) locales ou nationales.

Des activités économiques

Une unité de production de fromage "Ajbane Chefchaouen" est actuellement gérée par l'ANOC, dans le cadre d'une convention ANOC-MADRPM, pour la valorisation du lait collecté chez les éleveurs caprins de Chefchaouen. 750 litres sont ainsi valorisés quotidiennement.

Des études

Il est inévitable, pendant la réalisation des actions, de ne pas rencontrer sur le terrain des problèmes qui méritent d'être étudiés. Une collaboration avec des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des professeurs nationaux et étrangers, est sollicitée. Le projet a en effet toujours bénéficié de conseils scientifiques. Plusieurs stages et mémoires de fin d'études ont été réalisés dans le cadre du projet et dans la zone d'action (Chefchaouen). D'autres travaux sont en cours de réalisation.

Quelques résultats concrets

Les actions de formation et d'encadrement technique intense auprès de ce réseau d'une quarantaine d'élevages (pilotes) a eu comme résultat immédiat une amélioration nette des performances des animaux encadrés. Deux indicateurs permettent d'apprécier ce résultat: d'une part, la production de viande a été bien améliorée. Les éleveurs produisaient et vendaient des chevreaux âgés (plus d'un an) maigres (environ 20 kg) et à des prix bas (250 à 300 Dirhams). Aujourd'hui les mêmes éleveurs encadrés vendent leurs chevreaux jeunes (5 à 8 mois) à un poids élevé (25 à 30 kg) et à un prix intéressant qui a doublé et même dépassé souvent les 700 Dirhams par tête.

D'autre part, la production du lait est en cours d'amélioration, même si c'est un processus lent. Les résultats obtenus sont très intéressants. Avant la chèvre produisait à peine pour allaiter son chevreau. Actuellement, et suite à un travail d'encadrement et de sélection (sans introduction du sang étranger), l'éleveur commence à traire ses chèvres et en tire plus que le besoin des chevreaux. Quelques éleveurs ont pu vendre jusqu'à plus de 30 litres par jour avec un troupeau de 30 chèvres. Il faut remarquer que le lait est un produit intéressant pour les paysans car en plus de l'amélioration qu'il apporte au niveau de la nutrition de la famille, il peut assurer une recette quotidienne durant plusieurs mois par an. Plus de 700 litres de lait sont valorisés de façon collective par une unité de production de fromage, que la Direction de l'Élevage a cédé la gestion à l'ANOC. Le fromage frais produit est commercialisé sous le nom de "Ajbane Chefchaouen".

Quelques contraintes

Les potentialités de développement de l'élevage caprin dans la région de Chefchaouen existent. Cependant, plusieurs problèmes et contraintes sont à surmonter pour faciliter cette action de développement.

Au niveau structurel

La géographie et l'histoire de cette région du Maroc en ont fait une zone enclavée, qui doit faire face à de nombreuses difficultés. Les difficultés d'accès ne facilitent pas les échanges avec les autres régions du pays (débouchés pour les produits agricoles et approvisionnements). Donc, le problème des infrastructures est posé. C'est aussi une région paysanne par excellence. La densité de la population est élevée (90 hab/Km²),

Fruit d'un partenariat exemplaire

Centre Technique d'Elevage Caprin de Bellota

Le Centre Technique d'Elevage Caprin de Bellota est l'exemple parfait d'une collaboration réussie entre l'ANOC et le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêche Maritimes. Dépendant, au départ, du Ministère, la gestion de cette station caprine a été déléguée à l'ANOC, en 1998. En peu de temps, le Centre Technique d'Elevage Caprin est devenu une importante unité parmi les structures caprine au Maroc. Actuellement, elle accomplit un rôle indéniable dans l'élevage caprin et la formation des éleveurs.

Situé dans la province de Chefchaouen, à 20 km d'Ouazzane, au douar Bellota, commune rurale de Brikcha, le Centre Technique d'Elevage Caprin de Bellota a été délégué à l'ANOC dans le cadre d'une convention de gestion déléguée, signée en Juin 1998 entre l'ANOC et la Direction d'Elevage, dépendant du Ministère de l'Agriculture. Cette date a été marquante dans la vie de ce centre. En effet, depuis son entrée en jeu, l'ANOC a privilégié une gestion moderne basée sur des concepts novateurs et des techniques jusque là peu répandues au Maroc. Un choix stratégique à travers lequel l'ANOC a visé à faire de ce Centre une unité vouée entièrement à servir les éleveurs. L'objectif majeur étant de promouvoir l'élevage caprin dans cette région.

Pour réussir son pari, l'Association a entrepris plusieurs actions qui ont touché les différentes activités du Centre. Elle a procédé, ainsi, à la redéfinition de sa mission. L'ANOC a procédé, en outre, à un réaménagement du site pour tirer les meilleurs résultats.

MISSIONS MULTIPLES

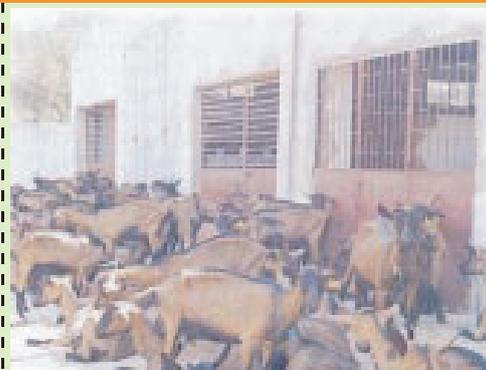
Le Centre Technique d'Elevage Caprin de Bellota, accomplit deux rôles aussi importants l'un que l'autre.

S'étendant sur 18 ha de SAU et disposant de 120 chèvres laitières de race Alpine, cette unité est d'abord une ferme de sélection caprine. On y procède à la production de reproducteurs caprins destinés à la diffusion auprès des éleveurs. On y entreprend aussi, des activités d'amélioration génétique par l'insémination artificielle. Ceci favorise la généralisation du progrès technique, réalisé dans ce domaine.

D'autre part, ce Centre est une importante plateforme d'encadrement des éleveurs et des jeunes en particulier. Ces derniers prennent part à des démonstrations de techniques appropriées d'élevage caprin. Ces démonstrations concernent les procédés de production fourragère et laitière, de traite et de valorisation du lait. Ils apprennent aussi à bien exploiter les résultats technico-

la taille des exploitations (< 3 ha) et celle des troupeaux sont petites (< 3 ha). Cette situation, différente des grandes régions agricoles du pays, nécessite de la part du "développeur" une démarche appropriée. Il faut ajouter à cela la cannabiculture et les problèmes qu'elle pose, notamment les changements qu'elle apporte au niveau de la mentalité des gens.

Dans cette région, nous sommes en présence d'une population qui a des attitudes prudentes et réticentes faisant partie de sa stratégie face à celles des intervenants extérieurs (administration, techniciens...). Il s'agit d'une question de gestion des ressources humaines exigeant la connaissance du partenaire cible pour établir une relation de partenariat. La démarche des organisations professionnelles, des ONG ou des OVP (organisations volontaires privées) constituerait une bonne alternative, mais avec l'appui de l'administration nationale et locale. Dans cette situation, plusieurs acteurs entrent en jeu et donc des relations conflictuelles et prévisibles sont aussi à gérer.



économiques pour planifier et mieux gérer l'élevage. En outre, le Centre prend en charge des stagiaires qui bénéficient d'une formation de type participatif. Ils sont associés à toutes les activités de la ferme.

Par ailleurs, pour mieux accomplir ce rôle de formation et d'encadrement, le Centre dispose d'un foyer d'accueil et d'une salle aménagée pour l'organisation de séminaires, rencontres et autres manifestations. Des outils pédagogiques appropriés sont utilisés pour permettre une meilleure assimilation des enseignements discernés.

Les résultats réalisés, jusqu'à présent, sont probants, chose qui valu à l'ANOC une satisfaction et une confiance renouvelée de la part de ses partenaires tels que le Ministère de l'Agriculture et ses délégations provinciales, la Chambre d'Agriculture, les ONG, les collectivités locales, etc.

Il est à noter que la décision du Ministère de l'Agriculture à déléguer la gestion de ce Centre à l'ANOC trouve son fondement dans la notoriété dont bénéficie l'Association auprès des opérateurs du secteur. En effet, l'instance gouvernementale de tutelle, étant consciente de la haute qualité du savoir faire des cadres de l'ANOC, a voulu faire profiter la région de ces compétences de valeur.

A. Outmani et M. Bouaiss a, ANOC

Au niveau technique

Les ressources alimentaires pour le bétail sont limitées. La forêt et le matorral ne peuvent pas satisfaire les besoins alimentaires d'un troupeau caprin selon une conduite rationnelle et toute l'année. Il faut trouver d'autres ressources complémentaires: la production dans l'exploitation et l'achat des intrants à l'extérieur sur le marché. Ce qui nécessite des innovations appropriées au niveau agronomique et organisationnel.

L'amélioration génétique du cheptel caprin pose aussi énormément de problèmes. La sélection des animaux sans introduction du sang extérieur (races sélectionnées) est possible; c'est même une bonne voie qui permettrait de progresser sur tous les fronts: tout en sélectionnant les animaux on améliore la technicité des éleveurs (apprentissage), la maîtrise de la production fourragère et de la conduite d'élevage etc. Mais c'est un travail pour le long terme qui nécessite une vision globale, une grande participation des éleveurs et beaucoup d'efforts au niveau des actions

techniques, pédagogiques et organisationnelles (esprit de partenariat). Il s'agit d'un investissement.

Un certain nombre d'éleveurs, dont les adhérents de l'ANOC, sont en mesure (technicité, moyens...) de réaliser techniquement l'amélioration génétique par la voie du croisement (d'absorption par exemple) avec l'introduction des boucs améliorateurs. Ces éleveurs ont manifesté à maintes reprises leur souhait d'améliorer vite la qualité génétique de leur troupeau, surtout pour le lait. Les éleveurs de Chefchaouen et de Tétouan désirent disposer de géniteurs de races andalouses, qui ne sont pas encore disponibles. Quelques éleveurs, en attendant ces géniteurs de race andalouse, commencent à utiliser les boucs de race alpine, disponibles actuellement dans trois exploitations (voir page 2). La DE (MADRPM) et l'ANOC ont prévu des actions d'amélioration génétique, dans le cadre d'un contrat programme 2000-2004.

D'autres contraintes techniques sont à régler pour développer l'élevage caprin laitier tels que l'aménagement des chèvreries (indispensable pour cette spéculation), l'hygiène et le conditionnement du lait etc.

Au niveau économique et commercial

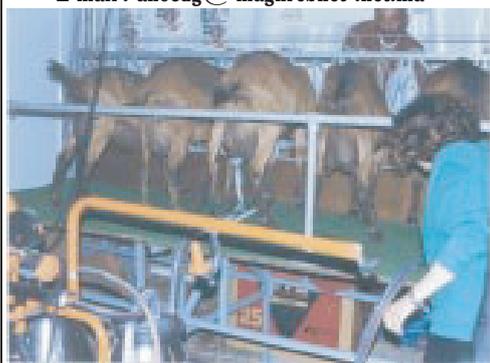
Les actions d'encadrement technique, de vulgarisation des techniques d'élevage et de formation des éleveurs ont surtout pour objectifs d'améliorer la technicité des éleveurs et les performances des animaux et donc de produire plus de viande et de lait. Cependant, d'autres problèmes sont encore posés dont ceux de la valorisation et de la commercialisation des produits. Une production axée sur la chèvre et ses produits procurerait un avantage comparatif à faire valoir sur les marchés, mais qu'en est-il de ces marchés? existe-t-il des débouchés pour ces produits? quelles sont les habitudes alimentaires et le comportement d'achat? quels types de produits? quelle voie de valorisation (produits de ferme, semi-industriel, industriel)?

Si dans les provinces du nord la production et la commercialisation des chevreaux ne poserait aucun problème majeur, la valorisation, la distribution et la commercialisation du lait et ses dérivés sont compliquées, particulièrement dans une région pareille où nous sommes en présence de petits éleveurs.

Il est certain que le lait et le fromage de chèvre sont des produits d'une haute valeur ajoutée. Il semble même qu'un marché du fromage de chèvre existe au Maroc (Rabat, Casablanca...) à certaines conditions. Cependant il faut être très prudent. En parallèle avec les actions d'encadrement et de vulgarisation, qui sont à leur début, il y a beaucoup de questions et de problèmes à résoudre. Cela va des questions d'hygiène du lait et sa collecte à sa commercialisation en passant par sa valorisation ■.

Abderrahmane Outmani

Directeur Général de l'ANOC, Rabat
Tél. (07) 67 02 81 et Fax. (07) 67 30 04
E-mail : anocdg@maghrebnet.net.ma



Convention MADRPM-ANOC juin 1999

Unité de production de fromage de chèvre «Ajbane Chefchaouen»

Date de création: 10-1-1992

Gestion:

- La coopérative «Ajbane» de Chefchaouen, jusqu'au 20-5-1999,
- L'ANOC, selon convention MADRPM-ANOC, à partir du 21-5-1999,
- Le personnel: une équipe dynamique et compétente de jeunes ruraux.

Nombre d'éleveurs bénéficiaires:

40 (y compris la station de Bellota)

Nombre de chèvres:

1250 (y compris 125 chèvres alpines de la station Bellota)

Quantité de lait valorisé:

- 1995: 72 litres par jour (durant 9 mois)
- 1999-2000: 750 litres (en haute lactation) et 300 litres (en basse lactation)

Fabrication:

Fromage frais, beurre et petit lait

Fabrication du fromage frais

- Réception du lait
- Traitement thermique 65°C pendant 25 seconde (pasteurisation depuis mars 2000),
- Refroidissement
- Acidification (ferment)
- emprésurage,
- Moulage, égouttage
- Démoulage, salage
- Stockage à 4°C

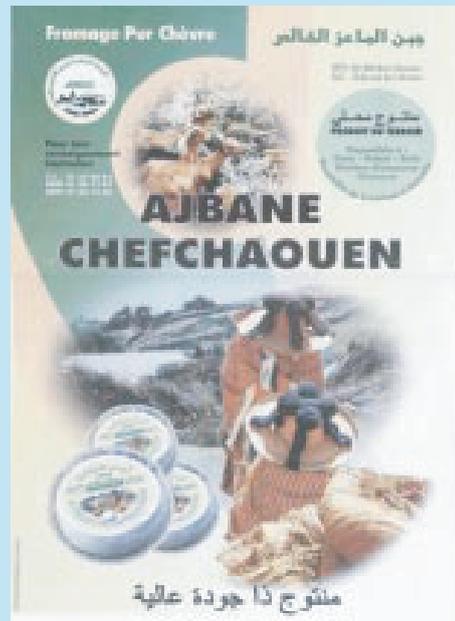
Le fromage frais est commercialisé sous le nom de «Ajbane Chefchaouen», produit du terroir. C'est un fromage d'une grande qualité qui est fort liée à celle du lait de la chèvre locale.

Caractéristiques du fromage frais produit

- Rendement: 25 %
- Matière sèche: 34 %
- Matière grasse: 40-45 %

Fabrication du beurre et du petit lait (Lben)

A la demande de quelques clients (laiteries), l'unité produit une partie du lait reçu en beurre et en Lben (fort apprécié au nord du Maroc). Environ le tiers du lait reçu est transformé en beurre et Lben ■.



تنمية قطاع تربية الماعز بالمغرب

نحارب الجمعية المغربية لمربي الأغنام والاعنام في إقليم شفشاون

يساهم قطاع تربية المواشي في تكوين الناتج الداخلي الفلاحي الخام بتسوية تتراوح بين 25 و 30%. ويتعاطى تربية المواشي 70% من السكان القرويين، وخاصة في المناطق الجبلية. ويعتبر الماعز أكثر المواشي انتشارا لقدرته على تحمل الظروف البيئية الصعبة.

وتقوم الجمعية الوطنية لمربي الأغنام والاعنام، منذ 1992، في إطار برنامج للتعاون مع "جمعية التنمية بواسطة العمل والبحث المتدمجين"، وهي جمعية غير حكومية من بلجيكا، بنشاطات ذات طبيعة تنظيمية وتقنية وتربوية واقتصادية بهدف تحسين وضعية الفلاحين، مربي الماعز في منطقة جبال، بشمال المغرب.

والنتائج المحصل عليها مشجعة جدا. وتتمثل في إقامة علاقات جيدة مع مربي الماعز وتأسيس فريق تقني بعين المكان، وتطبيق تقني جيد أتاح تحسين مردودية القطعان تقنيا واقتصاديا، وتنظيم مربي الماعز في تجمعات مهنية، في كل من شفشاون وتطوان، تابعة للجمعية المغربية لمربي الأغنام والاعنام. كما تجدر الإشارة إلى إقامة مركز، بالتعاون مع وزارة الفلاحة، مهمته إبقاء الماعز وتقديم تكوين علمي لمربي الماعز، وكذلك تدبير، في إطار تعاقدى مع وزارة الفلاحة، و حدة لصناعة الجبن "أجبان شفشاون" التي تستهلك 750 لترا في اليوم.

وبينت هذه التجربة أن بالمناطق الجبلية إمكانات هامة لتربية الماعز، وأنه يجب بدل المزيد من المجهود لتدليل الصعوبات البيئية والتقنية والاقتصادية من أجل كسب ثقة الفلاحين وترسيخ هذه الثقة في مشاريع تنمية قطاع الماعز.